

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE****VENDREDI 12 AVRIL 2024**

Date de la convocation :

08/04/2024

Date d'affichage :

18/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 09

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : **08**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois d'avril à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

Présents : Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Jacques DERAIME, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Jeffrey LOUCHÉ, Ignacio SERE

Absente excusée : Chantal CARETTE

Secrétaire de séance : Raphaëlle HANOT

Objet de la Délibération : Vote des subventions

Après délibérations les subventions attribuées sont les suivantes :

- 150 € pour l'UNC (approuvé à l'unanimité)
- 93€ € pour le CLIC de l'Avesnois (approuvé à l'unanimité)
- 210€ pour le judo (approuvé à l'unanimité)
- 50€ pour les Amis du Musverre (approuvé à l'unanimité)
- 1000€ pour le CCAS

Le montant des subventions proposées pour 2024 s'établit à 1 503€ qui seront mandatés au 65748.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,
Raphaëlle HANOT**